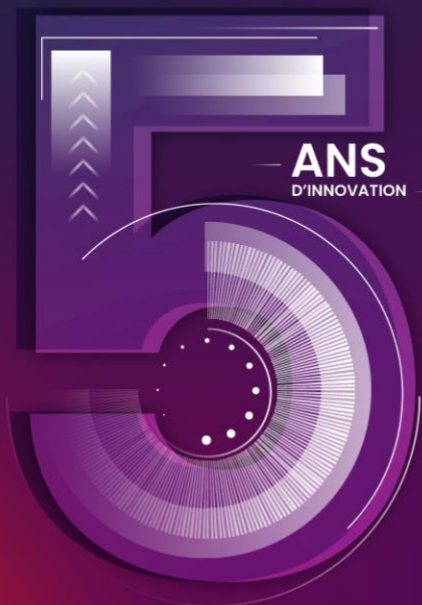


THE POOL FÊTE



# CONCOURS HIGH FIVE STARTUP !

>>>>>> jusqu'au 23.07.2023

AVEC LE SOUTIEN DE



THE POOL LANCE LE CONCOURS **HIGH FIVE STARTUP !**

POUR GAGNER **JUSQU'À 5 000€** ET FAIRE DECOLLER SA STARTUP

Metz, 3 juillet 2023

The Pool, incubateur d'excellence de la Région Grand Est basé à Metz, fête cet été ses 5 ans existence. A cette occasion et dans le cadre de son appel à projets innovants, l'incubateur organise le concours : **High five Startup !** du 3 au 23 juillet, pour gagner jusqu'à 5 000€ et lancer sa startup.

**Un concours pour gagner jusqu'à 5 000 € pour lancer sa startup !**

Pour fêter **5 ans d'accompagnement** auprès des entreprises innovantes du territoire de l'Eurométropole de Metz, The POOL lance du **3 au 23 juillet**, le concours **High Five Startup !** dans le cadre de son **Appel à projets innovants**. Il s'agit d'un concours de pitch à destination des **porteurs de projets innovants ayant été sélectionnés pour entrer dans le programme d'accompagnement collectif Starter Class** en septembre. Il vise à récompenser **3 porteurs de projet à l'occasion de la finale** qui aura lieu lors de la **soirée anniversaire de l'incubateur le 31 août** au Centre Pompidou-Metz.

**Comment participer au concours High five Startup !**

Pour participer au concours, rien de plus simple. **Une fois avoir postulé à l'Appel à projets innovants**, un Startup Manager de l'incubateur contacte le porteur de projet pour valider si **son projet répond aux critères de sélection du programme Starter Class**. Si son entrée dans le programme est validée, le porteur de projet peut participer au concours et accéder à une plateforme dédiée. Ce sera alors à lui de jouer pour **faire le buzz autour de son projet et récolter le maximum de votes entre le 6 et le 20 août** minuit.

## Une finale en grandes pompes !

A l'issue de la phase de votes, les **3 porteurs de projet ayant récoltés le plus de soutiens** accéderont à la finale. Pour cela, ils seront préparés par les équipes de l'incubateur à pitcher leur projet en 4 min. C'est lors de la finale et devant l'assemblée des invités et du jury composé des partenaires du concours : [Capital Grand Est](#), [Tellus Avocats](#) et [CPA](#), que les lauréats devront défendre leur projet pour remporter l'un des trois prix d'un montant de : **5 000 €, 3 000€ et 1 000 €** qui leur permettra de lancer leur activité.

## A propos de l'Appel à projets innovants

Deux fois par an, The POOL organise son appel à projets innovants à destination des entrepreneurs pour intégrer la phase d'incubation collective du parcours d'accompagnement : le programme Starter Class.

Cet appel à projet s'adresse à toute personne physique ayant :

- Un projet d'innovation technologique ou d'innovation d'usage quelque soit le secteur d'activité et souhaitant créer une entreprise à partir de son innovation,
- Déjà une expérience professionnelle avérée et voulant créer ou développer son entreprise innovante tout en étant challengé pour booster son projet,
- Une idée efficiente et désirant bénéficier d'un accompagnement performant pour entrer sur le marché.
- La volonté d'installer son activité sur le territoire Mosellan.

## EN SAVOIR PLUS

### Calendrier :

- **3 juillet** : Ouverture de l'appel à projets et du concours
- **23 juillet minuit** : Date limite de participation au concours
- **Du 6 au 20 août minuit** : Phase de vote
- **31 août** : Fin de l'appel à projets et finale du concours lors de la soirée anniversaire de The POOL
- **14 et 15 septembre** : Début du programme Starter Class
- 2 jours/semaine pendant 3 mois

### Contact Presse :

**Ophélie Demond**

Responsable Communication et événementiel

[o.demond@the-pool.fr](mailto:o.demond@the-pool.fr) - 06 14 55 43 78